



LYCÉE RIGNAC

Bac professionnel Aménagements Paysagers

2°, 1° et Ter



Classe de 2de Nature – Jardin – Paysage - Forêt suivie d'une 1ère et Terminale Bac Professionnel Aménagements Paysagers

POUR QUI ?

Pour vous qui aimez les jardins, la nature, l'environnement, la conduite d'engins, le matériel, les bassins et qui avez envie de travailler dans une entreprise de travaux paysagers ou au sein du service espaces verts d'une collectivité.



Ce bac est accessible après une classe de 3ème, de 3ème prépa-pro ou de 2de GT.

OBJECTIFS

- Devenir un futur professionnel disposant d'un socle de connaissances, de savoir-faire et de savoir être permettant d'acquérir des gestes professionnels, de s'intégrer dans une équipe de travail, de prendre des responsabilités afin de s'insérer rapidement dans les métiers du paysage ou de poursuivre les études.
- Acquérir une véritable polyvalence pratique répondant aux évolutions des métiers du paysage et des demandes sociétales ; reconnaissance de végétaux, agronomie, écologie, plantations, connaissance des matériaux et matériels mais aussi maçonnerie paysagère.

COMMENT ?

- Une formation axée sur l'excellence : médaille d'or au concours national des Olympiades des Métiers, médaille d'excellence aux Olympiades Internationales des métiers, meilleur apprenti de France. La filière aménagements paysagers du lycée de Rignac accorde une place prépondérante aux travaux pratiques à effectif réduit et aux chantiers menés en partenariat avec les acteurs du territoire.
- Un atelier de 800m² dédié à l'apprentissage des constructions paysagères. Un parc de matériel conséquent permettant à chacun de pratiquer des travaux d'aménagements paysagers (mini-pelle, bobcat, ...)
- Un contrôle continu permet d'obtenir plus de la moitié de l'examen du Bac professionnel « Aménagements Paysagers ».

ET APRES ?

Poursuite d'études :

- BTS Aménagements Paysagers suivi d'une licence professionnelle
- Certificats de spécialisation (arrosage intégré, maçonnerie paysagère, élagage,...)
- BP Métiers de la Piscine
- Insertion professionnelle
- Salarié d'entreprise de travaux paysagers, de travaux spécialisés,...
- Salarié de service espaces verts de collectivités,
- Salarié de jardinerie et pépinière,
- Créateur d'entreprise de travaux paysagers.



PROGRAMME : 2^{de} Nature – Jardins – Paysage – Forêt (programme hebdomadaire)

EG 1	Culture scientifique (Physique-Chimie, Mathématiques, Biologie-Ecologie, TIM)	4 h
EG 2	Culture humaniste (Français, Histoire-Géographie)	3 h
EG 3	Identité culturelle (Education socioculturelle, Langue vivante)	4 h
EG 4	Vivre et agir ensemble (EPS, EMC, ESC)	3 h

EP 1	Contexte des chantiers d'aménagement	4 h
EP 2	Opérations d'entretien et utilisation des matériels	2 h
EP 3	Travaux des chantiers d'aménagements paysagers	4 h
Éducation à la santé et au développement durable		1 h
Travaux pratiques par groupe		6 h
Initiation au dessin		2 h
Méthode de travail		1 h
Stages en entreprises : 5 semaines rémunérées		

PROGRAMME : 1^{ère} et terminale (programme hebdomadaire)

MG 1	Raisonnement scientifique (Biologie/Ecologie, Physique-Chimie, Mathématiques, TIM)	5 h
MG 2	Débat à l'ère de la mondialisation (Documentation, Histoire/Géographie/EMC, Français)	4 h
MG 3	Expression des identités culturelles et professionnelles (Education socio-culturelle, Langue vivante)	3 h
MG 4	Actions et engagements individuels et collectifs (E.P.S., Education socioculturelle)	3 h

MP 1	Contextes d'un aménagement	3 h
MP 2	Conduite d'un chantier d'aménagement	2 h ½
MP 3	Mise en place et entretien de la végétation	2 h ½
MP 4	Mise en place et entretien des constructions	2 h
MP 5	Agroéquipement	1 h
Travaux Pratiques par groupe		3 h
Le golf et ses différentes approches		1 h
Option Construction et aménagements paysagers de bassins		2h
Stages en entreprises : 14 semaines rémunérées réparties en 3 périodes sur les 2 années		

* 1 langue obligatoire, 1 langue facultative (au choix de l'élève)

Les épreuves du Baccalauréat

Des épreuves passées au lycée, en contrôle continu, au cours des classes de 1^{ère} et Terminale

Des épreuves passées en fin de classe de Terminale

Obtention de l'examen : la moyenne générale doit être, au minimum, de 10/20.

ÉPREUVES EN CONTROLE CONTINU

MG 1	3 contrôles
MG 2	1 contrôle
MG 3	3 contrôles
MG4	3 contrôles

4 contrôles en domaine professionnel

1 contrôle en option (point au dessus de la moyenne)

ÉPREUVES EN FIN DE TERMINALE

Français (Écrit)
Histoire - Géographie (Écrit)
Épreuve professionnelle (Écrit)
Document de stage (Écrit /Oral)

Le stage donne lieu à l'écriture d'un document de stage présentant 2 situations de chantier vécues